

Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

Installation des gens du voyage : une procédure stricte

De façon régulière, la ville de Seclin comme beaucoup d'autres d'ailleurs, est sujette à l'intrusion des gens du voyage sur l'espace public.

C'était le cas cet été sur le site du parc de la Ramie, qui, depuis, a fait l'objet d'une sécurisation, c'est le cas actuellement en centre-ville. Quels que soient les dispositifs de sécurisation mis en place, ceux-ci ne sont pour autant jamais une garantie absolue.

Après le parking de « Grand Frais », c'est celui de la gare qui est désormais illégalement occupé.

Pour obtenir leur départ, des règles strictes de procédures doivent être respectées, ce qui explique que les délais entre la saisine de la préfecture et l'expulsion, en cas de refus de départ volontaire, peuvent sembler importants.

Dans chaque cas, immédiatement, nos agents de la police municipale font le nécessaire pour saisir au plus vite la préfecture d'une demande d'expulsion.

Une fois saisi, le Préfet demande alors à la police nationale d'établir un procès-verbal de renseignement administratif sur les troubles ou risques de trouble à l'ordre public.

Si les troubles sont avérés et en cas d'échec des actions de médiation, le Préfet peut prendre un arrêté portant mise en demeure d'évacuer les lieux.

Les forces de l'ordre notifient alors la mise en demeure préfectorale aux occupants et au Maire.

Si les occupants ne partent pas dans le délai fixé par la mise en œuvre (généralement 24h), le Préfet peut alors procéder à une évacuation forcée.

Au-delà de 20 caravanes, les forces de l'ordre ne pouvant pas sur leurs seules ressources procéder à l'expulsion, une demande de renfort doit être effectuée auprès de la zone de défense. C'est en fonction des moyens disponibles que la date de l'opération d'expulsion est fixée.

A l'issue de la notification de l'arrêté de mise en demeure, les occupants peuvent saisir le juge administratif en référé.

Si un tel recours est formé par les occupants, le Tribunal Administratif dispose de 48 h pour statuer, délai pendant lequel l'exécution de la mesure est suspendue.

Au regard de ces éléments, il est important de comprendre que dès qu'une intrusion intervient, nos services de police municipale, qu'il faut remercier pour leur réactivité, agissent immédiatement.

La mise à exécution quant à elle dépend ensuite des capacités logistiques des services de l'État.

François-Xavier CADART
Maire de Seclin

Seclin en Commun

Solidaires avec les jeunes et les étudiants

Voici maintenant un an que le coronavirus bouleverse nos vies, notre quotidien, nous prive de liens sociaux et de contacts humains.

Les jeunes sont particulièrement victimes de la crise sanitaire provoquée par la Covid. Le chômage et la précarité ont progressé dans toutes les communes. La précarité s'est aggravée chez les moins de 30 ans. En effet, les étudiants qui vivaient de petits boulots dans la restauration, dans le soutien scolaire ou le baby-sitting, n'ont plus ces revenus. 8 mois de cours à distance, le manque d'argent, la vie sociale inexistante et un avenir plus qu'incertain, sont à l'origine d'une grande détresse pour beaucoup d'étudiants.

Les associations comme le Secours populaire, les Restos du cœur leur viennent en aide, mais ce n'est pas suffisant, la solidarité pourrait aussi exister à une autre échelle. Les groupes communiste et socialiste au Conseil départemental du Nord ont proposé d'étendre le RSA aux jeunes de 18 à 25 ans pour aider ceux qui sont le plus dans le besoin à passer cette période difficile. Cela leur permettrait d'envisager plus sereinement leurs études et leur insertion professionnelle. Qu'en pense M. Cadart, Conseiller départemental, membre de la majorité ?

D'autant que le fossé se creuse entre les plus riches et les plus pauvres ; selon les dernières révélations d'un groupement international de journalistes, 37 des 50 premières fortunes françaises détiennent un compte bancaire dans un paradis fiscal : le Luxembourg. Les milliards dissimulés sur ces comptes sont soustraits au fisc et font défaut pour organiser la solidarité en France et dans les autres pays européens. Ce ne sont pas les pauvres qui « coûtent un pognon de dingue » mais les plus riches, en refusant de payer leurs impôts.

Pour que tous les habitants de notre pays puissent vivre dignement, il faut que notre gouvernement impose une plus juste répartition des richesses.

La décision récente de la MEL de rembourser les abonnements de transport non utilisés est une première victoire qu'il faut amplifier pour obtenir la gratuité des transports en commun pour les jeunes, et ensuite pour tous.

Le groupe Seclin en commun soutiendra toutes les initiatives qui pourront contribuer à améliorer la vie des jeunes et des étudiants à Seclin et sur notre territoire.

Perrine DAL
Seclin en Commun



L'Hebdo Seclinois

www.ville-seclin.fr



N° 1171

du 25/02/2021
au
03/03/2021



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE

Les salariés du privé, du public, en CDD, en CDI, fonctionnaires. Les personnes à la recherche d'un emploi conservent leurs droits à formation. En cas de changement de statut ou de poste, le salarié conserve les droits à formation acquis antérieurement. Les travailleurs indépendants ont aussi droit à la formation tout au long de leur vie professionnelle. Les salariés du privé ont droit à 500 euros de formation par an (maximum 5.000 euros). Les moins qualifiés qui n'ont pas de diplôme niveau 3 (CAP-BEP) ont droit à 800 euros (8.000 euros maximum). Les travailleurs

indépendants ont droit à 500 euros par an (maximum 5.000 euros). Les salariés du secteur public ont droit à 25 heures de formation par an (150 h maximum), portées à 50 h par an et maximum 400 h pour les agents qui n'ont pas de diplôme équivalent à niveau 3 (CAP-BEP). Dans certains cas, l'entreprise peut abonder le financement d'une formation, si le salarié n'a pas assez de crédit formation sur son CPF. Il ne s'agit pas d'aller se former au macramé ou au jeu d'échecs, bien sûr ! Les formations éligibles sont répertoriées sur le site du gouvernement (voir l'adresse web ci-dessous).

UN ORGANISME DE FORMATION A SECLIN

Pour toute information concernant les formations en remise à niveau (Compétences clés), les métiers du commerce et de la propreté. Contacter l'Office Intercommunal, organisme de formation situé à Seclin : 80, rue Roger Bouvry, 59471 Seclin cedex. Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h00. Adresse courriel : antenne-seclin@office-asso.fr. Tel : 03.20.32.80.80.

LE SAVIEZ-VOUS ?

⚡ Pour utiliser votre compte formation un seul site officiel moncompteformation.gouv.fr. Pour éviter d'être piraté, ne communiquez jamais vos identifiants (numéro de sécurité sociale ou mot de passe). Vous devez rester seul à accéder à votre compte ! Dans le cas contraire, vos droits à formation pourraient être piratés ! Soyez attentifs aux tentatives d'arnaques (parrainages, offres d'emploi trompeuses) !

⚡ Mon compte formation possède son application mobile pour ordiphone sous Android et Apple. Il suffit de taper dans les moteurs de recherche : Mon compte formation.

⚡ Un système d'évaluation est disponible sur le site Internet moncompteformation.gouv.fr. Il permet de connaître l'avis des autres usagers sur les formations qu'ils ont pu

passer. Les notes, sous forme d'étoiles, vont de 1 à 5 et correspondent à l'avis personnel sur la formation. Pour optimiser votre formation, voici les métiers qui recrutent : agent d'entretien de locaux, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, employé de restauration, serveur, aide cuisinier.



LE QUARTIER DE LA MOUCHONNIÈRE REVÊT SES HABITS PRINTANIER

Lille Métropole Habitat (LMH) vient de lancer sa campagne dédiée à la requalification des espaces verts du quartier de la Mouchonnière. Plusieurs centaines d'arbustes et autres graminées vont être plantés jusqu'au mois de mars

2021. Les équipes des espaces verts de LMH sont en action. Ils préparent le terrain et commencent à intégrer de nouvelles plantes au pied des habitations. Parmi les plants, des prairies fleuries qui occuperont essentiellement des petites surfaces au

pied des façades exposées au Sud. Les belles de nuit, les œillets de poète et autres myosotis apporteront des touches de couleurs vives et reviendront chaque année. Des graminées compléteront les plantes déjà en place, par petites zones.

HOMMAGES UNANIMÉS À UN « PILIER » DE LA MOUCHONNIÈRE « RÉJANE, NOUS NE T'OUBLIERONS PAS »

Dans le quartier de La Mouchonnière et bien au-delà, tout le monde connaissait et appréciait **Réjane Damiens**, son sourire, son rire, et son dynamisme pour faire vivre le quartier et adoucir la vie quotidienne de ses habitants. Réjane nous a quittés en fin de semaine dernière suite à divers problèmes de santé... et elle manque cruellement à ses voisins, ses amis, les élus et agents de la Ville, ainsi qu'à tous les Seclinois qui ont travaillé avec elle à la réalisation de projets essentiels pour la Politique de la Ville : le Conseil Citoyen et « Nos Quartiers d'Été », où elle avait un rôle moteur, le collectif d'habitants « Les Mouchons » qu'elle co-présidait et où elle organisait des ateliers couture, cuisine, patchwork... Elle jouait aussi sur scène avec la troupe de l'« **Estime de Soi** », et tenait un rôle important d'ambassadrice contre le cancer pour

sensibiliser la population à la prévention des cancers féminins à travers le jeu de l'« **Gynoquid** ». Tout récemment, elle avait cousu des masques bénévolement contre la COCID-19. Sans oublier toutes les associations seclinoises auxquelles elle participait joyeusement... et efficacement ! Depuis le 19 février et la disparition de Réjane, les hommages pleuvent de toutes parts... comme il pleure dans nos cœurs...

Mise à l'honneur par le Préfet

Les mérites de Réjane Damiens avaient été largement reconnus durant l'été 2020 quand elle avait été mise à l'honneur par le Préfet, dans le cadre de la cérémonie « **Les Prodiges de la République** ». Tout un symbole pour une grande dame qui aura porté très haut les couleurs de Seclin !



Le Maire de Seclin, les élus du Conseil Municipal, et le personnel de la Ville tiennent à adresser leurs plus sincères condoléances à la famille de Réjane, à ses amis, et à tous ses proches.



« TERRITOIRE D'HOMME » : MAGASIN D'USINE POUR CES MESSIEURS

« Territoire d'Homme » est un magasin d'usine totalement indépendant qui habille ces messieurs, de la chaussette au blouson, du bracelet au costume de mariage, de la chemisette au bermuda, dans un style moyen à haut de gamme. Toutes les morphologies sont les bienvenues, de la taille S à la taille 5 XL ! C'est le premier réseau de prêt à porter masculin indépendant de France. Situé route de Lille, le magasin bénéficie d'un parking bien pratique. Alors que les soldes affichent des prix de -20 à -70% jusqu'au 5 mars, c'est le moment d'aller le découvrir !

Christophe Carlier, s'est implanté à Seclin il y a une dizaine d'années. « **Au départ, c'était un entrepôt de fret situé dans la zone Seclin-Unexpo, qui alimentait les 40 « Territoire d'Homme » de France. Nous sommes venus à Seclin, car c'est au centre de l'Europe. Il y a 3 ans, nous avons tout regroupé route de Lille. Et depuis 2 ans, nous sommes les créateurs de nos propres collections.** »

A Seclin travaille une équipe très soudée de 6 personnes : 2 à l'entrepôt, 2 à la vente, et 2 à l'administration. « **Nous vendons essentiellement des vêtements fabriqués en Europe, car nous privilégions le circuit court** », poursuit Christophe Carlier, qui « **veut toujours aller de l'avant. C'est ainsi qu'en plus de notre propre marque, nous démarrons en avril un déstockage de grandes marques comme Hugo Boss, Ralph Lauren... Et pour la collection d'été, nous lançons Rockfield, la marque du célèbre rugbyman Sébastien Chabal** », indique le créatif patron. L'ambiance est calme, accueillante. Le service et le conseil sont des atouts indéniables.

« **Territoire d'Homme** » 15 bis, route de Lille, face à Lidl et derrière « **Marie Blachère** ». Ouvert **lundi 13h30 à 17h30 et du mardi au samedi 9h30 à 17h30 non-stop. Tel : 06.30.11.96.53. territoiredhomme.com**



VACCINATION : LE CCAS PROPOSE UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES +75 ANS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Seclin souhaite apporter son aide à l'hôpital afin de faciliter la vaccination contre la COVID-19 des personnes de plus de 75 ans. Les habitants de cet âge, souhaitant se faire vacciner et n'ayant pu prendre de rendez-vous jusqu'ici, peuvent désormais s'inscrire sur la liste d'attente leur permettant d'être appelés en cas de doses de vaccin disponibles.

Cette organisation permet d'éviter la destruction de précieuses doses sachant qu'un flacon ouvert ne laisse qu'une heure aux personnels soignants pour administrer le sérum.

L'inscription sur cette liste d'attente fonctionne comme suit :

- avoir plus de 75 ans
- n'avoir aucune inscription sur Doctolib.fr
- appeler le CCAS de seclin au : 03-20-62-91-14

La liste d'attente sera alors transmise à l'hôpital, seul gestionnaire des doses de vaccin.

Si vous êtes sur cette liste et qu'une dose de vaccin est disponible, vous serez susceptible d'être joint par téléphone par Madame Dominique HOGUET, déléguée au sport et à la santé, afin de vous rendre dans l'heure au centre de vaccination.

DISTRIBUTION DE KITS COVID-19 AU PIJ



En partenariat avec l'ARS Hauts-de-France et le CRIJ Hauts-de-France, 120 kits Covid-19 composés pour chacun de flyers (élaborés et fournis par l'ARS), deux masques tissu catégorie 1 (UNS1) et un flacon de solution/gel hydroalcoolique de 100 ml sont proposés aux jeunes Seclinois. Ils sont à récupérer pendant les horaires d'ouverture du Pij - 5, allée de la Vinaigrerie.

LES 33 ÉLUS DU CME DÉJÀ AU TRAVAIL



A peine élus et ils sont déjà au travail. Les 33 jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont retrouvés, samedi 15 février, dans la salle Ronny-Coutteure, dans le quartier de la Mouchonnière, pour leur premier séminaire. Mission, se présenter, voter et travailler. La journée a été divisée en plusieurs petits jeux de rôle concoctés par les 3 drôles de dames de l'équipe du Service Enfance-Jeunesse de la Ville. Parfait pour briser la glace. Ces graines de citoyens ont voté leur charte de l'élu (pas de téléphone en réunion, gestion des absences...). L'autre importante mission, la mise en place des commissions : solidarité citoyenneté, développement durable et loisirs culture sport. « **Je tiens à féliciter ces enfants. Ils ont des dizaines d'excellentes idées** », souligne Francine Frère, Conseillère déléguée à la Jeunesse.

AGENDAS

Inscriptions 1^{er} année de maternelle : jusqu'au 20 mars, inscription pour l'année scolaire 2021-2022. Après cette date, les enfants seront sur liste d'attente. Uniquement sur rendez-vous auprès des Affaires Scolaires. **Renseignements: 03.20.62.91.15 / ecoles@ville-seclin.fr**

Carte seniors: les retraités seclinois peuvent établir leur carte auprès du service Seniors. Uniquement sur rendez-vous. Un justificatif de retraite, de domicile de moins de trois mois ainsi que votre carte d'identité vous seront demandés. **Pôle Seniors 9, rue Jean-Jaures. 03.20.62.91.10**

L'arbre de Guise recherche des bénévoles : l'association «Ensemble» intervient via son réseau de bénévoles dans différents foyers d'adultes porteurs de handicaps dont le foyer «**L'Arbre de Guise**». L'association recherche deux bénévoles. Pourquoi pas vous ? **Renseignements : 06 72 19 42 56**

Cimetières : les concessions échues en 2017 et 2018 qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ont été reprises par la commune. La liste des concessions est consultable par voie d'affichage en mairie, dans les cimetières concernés ou encore sur le site web de la Ville de Seclin : **ville-seclin.fr**

Campagne de dératisation : Les 23, 24 et 25 mars 2021, une campagne de dératisation sera lancée dans notre commune. Nous vous remercions par avance de placer hors de portée des enfants et des animaux domestiques les produits qui vous seront distribués gratuitement. Un véhicule de la société STAEL passera le jour même dans votre quartier pour fournir les produits adéquats, homologués conformément à la réglementation en vigueur.

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88



Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - **Médi Ligne : 03.20.33.20.33**

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33

Pharmacie

Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale



Menu du 01 au 05 mars 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Carottes râpées au maïs, rôti de dinde sauce charcutière, épinards et pommes vapeur, fromage blanc aux pêches.
Mardi	Betteraves rouges et coeurs de palmier vinaigrette, burger frites, salade iceberg, clémentines.
Mercredi	Repas végétarien: nuggets de blé, ratatouille, riz aux oignons, fromage, petits Suisses sucrés.
Jeudi	Endives aux noix, tartiflette, semoule au lait.
Vendredi	PAS DE RESTAURATION

État civil du 14/02/2021 au 17/02/2021

Naissance déclarée
 -Elvye Arhem, le 17/02

Décès déclarés

- Yannick Bocquet, 51 ans, le 14/02
 - Marie-Antoinette Caudron, veuve Laine, 97 ans, le 16/02
 - Marthe Lepetz, veuve Sorriaux, 83 ans, le 16/02
 - Simone Verstaen, veuve Dufay, 91 ans le 16/02